

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 21 décembre deux mille vingt-quatre, à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 16 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Vincent MAZIN, Maire.

Etaient présents : MM. Sylvain DELEVILLE, Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Guillaume FLANDIN, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, Hélène LAGRANGE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, Mme Virginie MORIER, MM. François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Adeline ROUX, Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. François PIGNOL, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Juline RODRIGUES a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, M. Laurent SAUNON a donné pouvoir à M. Jean-Marc LAVIGNE

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2024-42 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU MIXTES :

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU MIXTES		
Organismes - Syndicats	Titulaires	Suppléants
SIAREC	Mme Martine VAQUIER M. Laurent SAUNON	/
SIAEP Basse Limagne	M. René LEMERLE M. Jean-Pierre RODIER	/
SIASD de Lezoux, Maringues et Vertaizon	Mme Danielle RANCY	M. Vincent MAZIN Mme Lydie ROBERT
SMTC	Mme Jacinthe GUILLOT	M. Sylvain DELEVILLE
SIE de Billom Territoire d'énergie 63	Mme Martine VAQUIER Mme Leslie ROMEO	M. Matthieu GAVAIX M. François PIGNOL

Selon le document présenté ci-dessus, les délégués syndicaux ont été désignés à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil Municipal charge M. le Maire d'en informer les différents organismes.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 21 décembre 2024,

Certifiée transmise en Préfecture, le 21 décembre 2024

Le Maire,

Vincent MAZIN